

Projets miniers : Philippe Noguès dénonce « l'opacité » dans la communication

Des commissions d'information et de suivi ont été mises en place pour donner un « éclairage complet, technique, environnemental et juridique quant aux actions qui seront menées sur le site en 2016 ». Un rendez-vous a réuni le 26 janvier le porteur du projet minier de Loc-Envel, Variscan Mines, les services de l'État, des élus et des représentants d'association qui se réunissent une à deux fois par an.

Mais il y a eu une session de rattrapage pour les non-membres des commissions de suivi des sites de Loc-Envel, Silfiac et Merléac.

Le député du Morbihan, Philippe Noguès, y participait. L'occasion pour ce député à qui le ministère de l'Économie avait indiqué qu'il participerait à la commission d'information et de suivi, de rappeler qu'il ne l'a pas été... Parole non tenue mais à demi

rectifiée donc lors d'une réunion des « non-membres » qui a eu lieu le 22 février en préfecture des Côtes-d'Armor. Y participait également, Annie Le Houérou, député des Côtes-d'Armor, ou encore Thierry Burlot, président de la commission locale de l'eau du Sage Argoat Trégor Goëlo et par ailleurs conseiller régional (chargé de l'environnement, la biodiversité et les déchets).

Le député morbihannais en a profité pour rappeler ce qu'il remarque depuis plusieurs mois : « On nous parle de transparence C'est le contraire, c'est l'opacité. Les seuls à avoir des informations sur le sujet sont les élus; il n'y a jamais eu de réunion organisée à destination de la population. Les réunions publiques qui se tiennent se font par des associations ». Que retenir de la réunion ? « Le planning de Variscan

n'a pas varié d'un iota », reprend Philippe Noguès, qui a mis en avant les récentes plaintes déposées par 23 habitants des Cévennes pour pollution d'une ancienne mine et mettent en cause la mauvaise gestion des services de l'État de la pollution des anciens sites miniers. « 45 ans après, ces métaux produisent des pollutions graves ».

Le ministre de l'Économie veut concrétiser le concept de « mine responsable ». Une question sera prochainement posée à Emmanuel Macron lors des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.

En attendant, du côté des PER de Loc-Envel, Silfiac et Merléac, « la seule réaction possible de la population et des propriétaires est d'interdire l'accès à Variscan », rappelle le député.